

Délibération N° 1
Du Bureau Syndical du 20 novembre 2023

Lundi 20 novembre 2023, à 09h30, le Bureau Syndical, s'est réuni à PRIVAS, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
SABATIER R. (VP)	X			COULMONT H.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			ROUVEYROL B.		X	
LEYNAUD J. (VP)	X			HERNANDEZ C.		X	
VALLA M. (VP)	X			REVEL F.	X		
SCHERER A. (VP)	X			PEYRACHE A.		X	
CHAZE M. (VP)	X						
BOUSCHON M. (VP)	X						

OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2024-2027

Le syndicat a lancé un Appel d'Offre Ouvert le pour les travaux neufs d'éclairage public, renforcement et extension, schémas directeurs, entretien, maintenance préventive et corrective de 2024-2027.

La date limite de remise des offres était le 6 novembre 2023.

Le volume des travaux à réaliser est de 35 M€ HT.

Pour mémoire, 10 lots dont 9 géographiques constituaient le dossier.
Les candidats pouvaient soumissionner à tous les lots du marché.

Le lot 10, concerne les travaux et les études associées des schémas directeurs supérieurs à 150 000 € HT.

Pour le lot 10, accord-cadre avec marchés subséquents, le pouvoir adjudicateur ne retiendra que 3 entreprises ou groupement d'entreprises au maximum selon les critères définis dans le RC.

Le présent marché public est un accord-cadre, sans minimum avec un maximum de 35 millions d'euros HT, passé pour une durée ferme d'une années à compter du 1^{er} janvier 2024, ou de sa date d'effet exécutoire si elle devait être ultérieure, et ce jusqu'au 31 décembre 2024, reconductible trois fois pour une durée de un an supplémentaire.

En conséquence, le marché public portera au maximum sur une durée de QUATRE (4) années, en cas de reconductions expresses décidées par le président du SDE 07.

Les critères retenus :

Pour les lots de 1 à 9 : Prix : 50% et valeur technique : 50%

Pour le lot 10 : Prix 70% et valeur technique : 30%

La consultation est totalement dématérialisée via la plateforme «achatpublic.com» : 71 retraits de dossiers (dont 50 anonymes) ont eu lieu dans ce cadre et 11 dépôts ont été réalisés (dont 3 de la même entreprise) :

- SAS RAMPA ENERGIES
- BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES
- SPIE CITYNETWORKS
- ETS LAPIZE DE SALLEE
- CEGELEC RESEAUX AUVERGNE DROME ARDECHE
- EIFFAGE ENERGIE SYSTEME INFRA RHONE ALPES
- SERPOLLET
- MABBOUX

A l'issue de l'analyse des dossiers de candidature et des offres définies selon les critères énoncés dans le Règlement de Consultation des Entreprises, il apparaît les résultats suivants, à l'occasion des Commissions d'Appel d'Offre réunie en séance le lundi 20 novembre 2023 pour l'attribution :

- Lot 2 : SERPOLLET
- Lot 3 : MABBOUX
- Lot 10 : SERPOLLET, EIFFAGE, RAMPA
- Lots 1, 4 à 9 : Déclaration sans suite

Le pouvoir adjudicateur a accepté ces propositions.

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré,

- ✓ Décide à l'unanimité d'accepter les propositions du pouvoir adjudicateur, d'attribuer les lots 2 et 10 du marché éclairage public et autorise le président à signer l'accord cadre pour la période 2024-2027 ;
- ✓ Décide à l'unanimité moins une abstention d'accepter la proposition du pouvoir adjudicateur d'attribuer le lot 3 du marché éclairage public et autorise le président à signer l'accord cadre pour la période 2024-2027 ;
- ✓ Décide à l'unanimité, à l'issue de la déclaration sans suite des autres lots (1 et 4 à 9), de relancer une nouvelle consultation.

Le président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture le ...20 NOV. 2023... et de sa publication ou notification le ...20 NOV. 2023...